



## Un appareil de chauffage performant obligatoire

P9

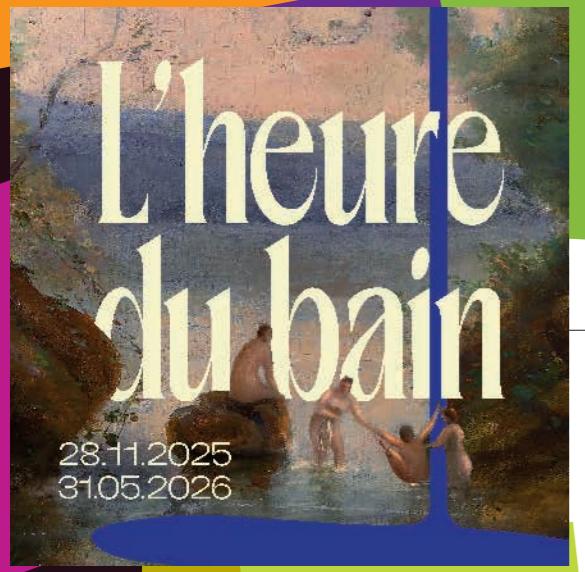
| Mobilités en mouvement

| Digicope, l'appli santé des + de 60 ans

Bilieu, Charancieu, Charavines, Charnècles, Chirens, Coublevie, La Buisse, La Murette, La Sure en Chartreuse, Massieu, Merlas, Moirans, Montferrat, Réaumont, Rives, Tullins, Saint-Aupre, Saint-Blaise du Buis, Saint-Bueil, Saint-Cassien, Saint-Étienne de Crossey, Saint-Geoire en Valdaine, Saint-Jean de Moirans, Saint-Nicolas de Macherin, Saint-Sulpice des Rivoires, Velanne, Voiron, Villages du Lac de Paladru, Voissant, Voreppe, Vuorey

[www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com)

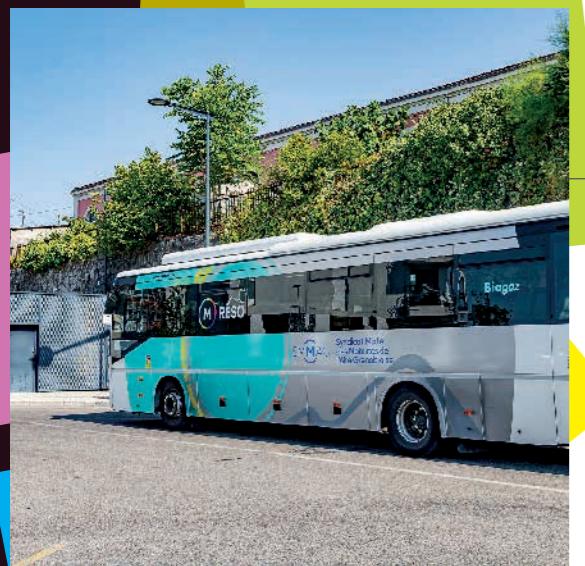
 Pays Voironnais - Officiel



- LA RÉTRO EN IMAGES
- ILS FONT LE PAYS VOIRONNAIS

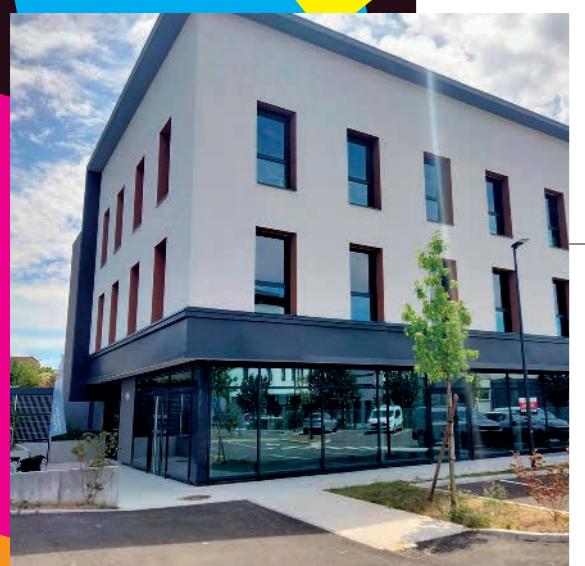
## P7-12 ACTUALITÉS

- TOP DÉPART POUR LE CONTRAT DE CHALEUR RENOUVELABLE 2!
- UNE NOUVELLE INTERDICTION POUR MOINS DE POLLUTION!
- AGENDA & CULTURE
- GRAND ANGLE



## P13-18 EN DIRECT de la Communauté

- DOSSIER  
**LES MOBILITÉS ÉVOLUENT !**
- EAU & ASSAINISSEMENT



## P19-23 La Communauté à votre SERVICE

- La pollution est aussi dedans !
- Digicope, l'appli pour la santé des seniors
- + de liberté avec les P+R
- Nouveaux locaux de la Maison de l'Emploi
- Déchets abandonnés, il faut agir !

Directeur de publication : Bruno Cattin ■ Conception : New Deal ■ Rédaction : Sandra Bonnin, Sophie Harmand, New Deal ■ Photos/illustrations : Musée Dauphinois - Département de l'Isère, S. Moraud, T. Chenu, S. Frappat, Lucie Moller Sabet, Michel Cavalcá, V. Gaillard, N. Bohere, Shutterstock, S. Prodent, Urope/TPaysVoironnais, PAH, X-droits réservés ■ Impression : Imprimerie Notre-Dame ■ La Communauté d'agglomération du Pays Voironnais regroupe les communes de Billeu, Charancieu, Charavines, Charnècles, Chirens, Coublevie, La Buisse, La Murette, La Sure en Chartreuse, Massieu, Mérás, Moirans, Monfermat, Réaumont, Rives, Tullins, Saint-Aupre, Saint-Blaise du Buis, Saint-Bueil, Saint-Cassien, Saint-Étienne de Crossey, Saint-Geoire en Valdaine, Saint-Jean de Moirans, Saint-Nicolas de Macherin, Saint-Sulpice des Rivière, Véranne, Villages du Lac de Paladru, Voiron, Voissant, Voreppe, Vuorey ■ Tirage : 45 000 ex. ■ Imprimé sur papier 100% recyclé ■ Dépot légal à parution ■ ISSN 1965-1783.

Communauté d'agglomération du Pays Voironnais  
40, rue Mainssieux - CS 80363 - 38516 VOIRON CEDEX  
Tél. : 04 76 93 17 71 - courriel : sophie.harmand@paysvoironnais.com



# LIBERTÉ PAROLES

PARTAGER SES IDÉES  
SE QUESTIONNER  
RETRANSCRIRE  
SE REGARDER DROIT DANS LES YEUX

DIRE CE QU'ON PENSE ET ÉCOUTER SON CŒUR

AVOIR UNE OPINION, **RÉPONDRE AUX ATTENTES**

**MURMURER**, VIVRE SA VIE, TÉMOIGNER  
RENCONTRER, DONNER SON POINT DE VUE, RÊVER

**DIRE** PARTIR DANS DES DÉBATS  
ÉCHANGER DES MOTS DOUX

**PARLER FORT**, CRIER, CHUCHOTER  
S'OUVRIR AUX AUTRES, **REFAIRE LE MONDE**

TÉMOIGNER  
SE PROJETER  
**RACONTER** **ÉCOUTER**

OBSERVER, RESENTIR ET TRANSMETTRE  
VOIR, SE RETROUVER, **RESTER BOUCHE BÉE**  
S'ENRICHIR DES ÉCHANGES, **CROIRE EN 2026.**

BONNE ANNÉE

**Bruno Cattin**

Président de la Communauté  
d'agglomération du Pays Voironnais

**Le Conseil Communautaire**

**Angela Prochilo-Dupont**  
Directrice Générale des Services

# la Rétro en images

## Harcèlement

Le Pays Voironnais, en collaboration avec la commune de Tullins, a organisé un spectacle sur les violences en milieu scolaire, interprété par la compagnie « Le Lien Théâtre » et écrit à partir de la parole des jeunes. Une soirée pour tenter de prévenir les conduites à risques et d'apporter des clés de compréhension sur le harcèlement.



## Marché de Noël

L'Association d'entreprises Centr'Alp, en partenariat avec le Pays Voironnais, la Chambre d'Agriculture et Vincent Jardins, ont organisé leur traditionnel Marché de Noël le jeudi 4 décembre. L'occasion pour les salariés du Parc d'activité de venir faire leurs achats à proximité de leur lieu de travail, tout en permettant aux commerçants et artisans locaux de se faire connaître et de promouvoir leurs produits.



## Mobilité

Faire ses courses de Noël en toute sérénité, rien de plus facile avec les transports en commun ! Pour des fêtes sans stress, les lignes urbaines de Voiron et de Coublevie ont exceptionnellement fonctionné les dimanches 14 et 21 décembre.



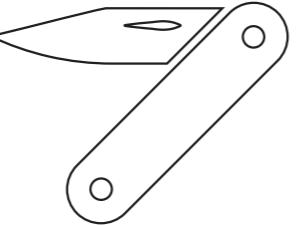
## Rencontres Tullins Rénov'

Vacance du logement, mise en place du Permis de louer, tels étaient les thèmes de la 2<sup>e</sup> édition des Rencontres Tullins Rénov' du 12 décembre, organisées par le Pays Voironnais à destination des propriétaires du centre-ville et des professionnels.

## SOBRIÉTÉ

Surveiller de près ses dépenses liées à la consommation d'énergie, nous le faisons tous. Pour le Pays Voironnais, cela devient désormais une habitude. Pour la troisième fois, à l'occasion des congés de fin d'année, trois sites ont été fermés et leurs agents présents regroupés au Centre Technique et au siège de la collectivité.

# De l'eau, des hommes et des couteaux



Petit-fils d'un ancien charron forgeron d'un village voironnais, Jean-François Blouzard a pendant longtemps forgé pour son plaisir. C'est une fois à la retraite qu'il s'est lancé dans l'aventure de la création d'entreprise. Amateur de couteaux, il se forme d'abord à l'art de la coutellerie ainsi qu'à la maroquinerie pour la confection des étuis. C'est alors qu'il rencontre Martial, son premier collaborateur pour lancer «L'Âme de la Fure».

Au sein de leur atelier installé dans les locaux d'une ancienne forge au Guillermet à Charavines, ils conçoivent et fabriquent différents types de couteaux avec Émilien, jeune coutelier, formé à Laguiole et nouvellement arrivé dans l'équipe. Sur place, ils donnent vie à des couteaux droits forgés, à deux modèles de couteaux régionaux pliants «Le Grenoblot» et «Le Paladru», mais aussi à des couteaux de table à destination des restaurateurs et des particuliers.



Vous pourrez retrouver les couteaux de l'atelier dans les boutiques de l'Office de Tourisme et du Musée Archéologique du Lac de Paladru, et sur le site [paysvoironnais.shop](http://paysvoironnais.shop)

C'est en 2023 que Jean-François Blouzard, ancien pilote de ligne, a créé sa fabrique artisanale de couteaux à Charavines, «L'Âme de la Fure». Présentation.

Si les couteaux droits forgés sont entièrement fabriqués sur place, les pièces qui constituent les couteaux pliants sont fabriquées à Thiers. À la demande, «L'Âme de la Fure» peut aussi proposer des prototypes répondant aux souhaits spécifiques de ses clients. Pour Jean-François Blouzard, ce qui fait la spécificité de l'atelier, c'est «*notre engagement environnemental. Le réemploi guide notre démarche depuis le début. L'idée est de travailler au maximum avec des partenaires locaux en réutilisant des matériaux voués à être jetés. Ainsi, nous avons conçu un modèle du «Paladru» réalisé avec d'anciens skis donnés par la boutique Gozzi; nous utilisons aussi de l'acier local de récupération, nos étuis sont confectionnés avec des chutes de cuir de chez Paraboot et nous utilisons du bois provenant des Abrets, mais aussi d'anciens matériaux isolants et nous travaillons actuellement sur des manches réalisés en drêche de bière, un résidu issu de la fabrication de la bière.*»

Innovant, mais également artisanal et traditionnel, l'atelier «L'Âme de la Fure», c'est l'alliance de tout cela à la fois. «*Nous utilisons aussi bien des outils et des savoir-faire ancestraux, que des outils à la pointe des nouvelles technologies. En nous installant, au bord de la Fure, dans une ancienne forge, nous souhaitons continuer à faire vivre l'histoire et le patrimoine industriel de cette vallée en fabriquant des produits de qualité et c'est une vraie satisfaction*» ajoute Jean-François Blouzard.

+ D'INFOS  
[lamedelafure.fr](http://lamedelafure.fr)



Une nouvelle  
interdiction pour  
moins de pollution !



Le Grand Angle

p 9

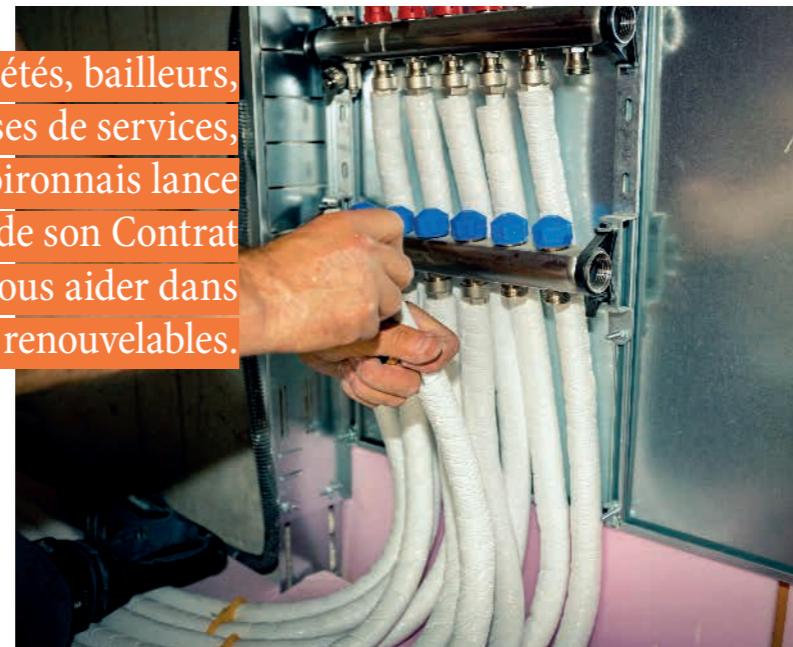
p 8

Chaleur renouvelable : des aides pros !

p 11

# Top départ pour le Contrat de Chaleur Renouvelable 2 !

Communes, associations, copropriétés, bailleurs, mais aussi agriculteurs, entreprises de services, industriels... Le Pays Voironnais lance la deuxième édition de son Contrat Chaleur Renouvelable pour vous aider dans votre transition vers les énergies renouvelables.



Porté par le territoire Voironnais-Chartreuse, le Contrat Chaleur Renouvelable vise à favoriser l'émergence de production de chaleur renouvelable (solaire thermique, géothermie, bois-énergie, chaleur fatale et réseaux de chaleur associés) portée par des structures privées ou publiques (*hors particuliers*) sur l'ensemble du périmètre des deux intercommunalités. Engagés avec l'ADEME de 2022 à 2025, le Pays Voironnais et la Communauté de communes du Cœur de Chartreuse ont souhaité renouveler le Contrat pour la période 2025-2029 pour permettre à de nouveaux porteurs de projets de mener à bien leurs objectifs en matière d'énergie renouvelable.

**Vous souhaitez passer des énergies fossiles comme le fioul, le gaz ou l'électricité aux énergies renouvelables que ce soit pour chauffer vos équipements ou produire de l'eau chaude sanitaire, le Contrat Chaleur Renouvelable c'est:**

> Un accompagnement gratuit et des conseils pour vous guider dans votre projet et découvrir les aides mobilisables,

> Deux subventions cumulables:

- 1 aide à la décision de 50 à 70 % du coût des études pour vous permettre de valider la viabilité technique et économique de votre projet (étude de faisabilité, assistance à la maîtrise d'ouvrage). La réalisation d'études est obligatoire pour effectuer la demande d'aide financière à l'investissement,
- 1 aide à l'investissement jusqu'à 65 % du montant des travaux, selon des critères techniques.

## UN PROJET RÉALISÉ GRÂCE AU CCR 2022-2025

Le Contrat a permis l'installation d'une chauffeuse bois couplée à du solaire thermique pour l'eau chaude sanitaire de l'EHPAD « Le Bon Accueil » à Saint Bueil afin de remplacer une chauffeuse au fioul. L'installation solaire permet de couvrir les besoins en eau chaude pendant l'été et ainsi éviter le démarrage de la chaudière bois à cette période hors chauffe. D'un montant total de 501 000 €, ce projet a pu bénéficier d'une aide de l'ADEME de plus de 256 000 €.

## Les chiffres clés du CCR 2022-2025

37 installations, 7 études

3M€ d'aides accordés, 7M€ d'investissement générés

**À NOTER:** les demandes de subvention au Contrat Chaleur Renouvelable sont à adresser au Pays Voironnais après avoir contacté l'AGEDEN au préalable.

## + D'INFOS ET VÉRIFIER L'ÉLIGIBILITÉ DE VOTRE PROJET

Renseignements techniques AGEDEN:  
achevillon@ageden38.org - 04 76 23 53 57



## + D'INFOS

[www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com)  
rubrique Énergie

La qualité de l'air est un enjeu de santé publique, puisque près de 40 000 décès sont attribués chaque année en France à l'exposition aux particules fines dont une grande partie provient du chauffage

au bois. Afin de limiter ces émissions, la Préfecture de l'Isère a souhaité interdire l'utilisation des appareils de chauffage peu performants.

En effet, les appareils de chauffage au bois antérieurs à 2002 sont responsables d'une part importante des émissions de particules fines (PM2,5 et PM10) et de Composés Organiques Volatiles (COV), avec un impact direct sur les personnes situées à proximité de la cheminée (*jardin de l'utilisateur, voisinage*).



## LES PROFESSIONNELS S'ENGAGENT AUSSI

Afin de simplifier l'accès à ces travaux pour les ménages à revenus modestes remplissant les conditions pour l'attribution d'une prime air-bois majorée, le Pays Voironnais expérimente un dispositif d'avance de la prime versée directement aux professionnels réalisant les travaux. Cette avance permettrait de réduire le reste à charge à financer par le particulier.

Par ailleurs, l'acompte demandé par le professionnel au particulier pour démarrer les travaux ne peut pas être supérieur à 500 €, afin de permettre aux ménages aux revenus les plus modestes de débuter les travaux.

→ [Retrouvez la liste des professionnels participants sur www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com)  
rubrique Energie

Pour vous accompagner et, si vous souhaitez remplacer votre appareil, le Pays Voironnais vous aide financièrement avec **une aide de 1 100 €, majorée à 1 500 € sous conditions de ressources**. Cette nouvelle aide reste cumulable avec les aides nationales.



## RENDEZ-VOUS DES MUSÉES

### MUSÉE MAINSSIEUX

7, place Léon Chaloin - 38500 Voiron  
Tél. : 04 76 65 67 17

> Ouvert du mardi au dimanche de 14h à 17h.

#### EXPOSITION TEMPORAIRE

##### « L'HEURE DU BAIN »

Au fil des baignades mythologiques, bains de mer ou toilettes quotidiennes, les œuvres des artistes des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles décrivent les plaisirs de l'eau et les corps qui se dévoilent.

> 24/01 15h  
CONTES AU MUSÉE

> 28/01 14h30  
ATELIER PAYSAGES DE LA MER

> 31/01 15h  
VISITE GUIDÉE DE L'EXPOSITION TEMPORAIRE « L'HEURE DU BAIN »

> 11/02 14h30  
ATELIER LINOGRAVURE  
avec Velvet Ginger



© Jean-Luc Lacroix

#### TOUTES LES INFOS CULTURE

[culture.paysvoironnais.com](http://culture.paysvoironnais.com)

→ RÉSERVATIONS  
[billetterie-culture.paysvoironnais.com](http://billetterie-culture.paysvoironnais.com)

UN BILLET POUR DEUX ENTRÉES !  
1 billet d'entrée au MALP vous permet de vous rendre aussi au Musée Mainssieux



### MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DU LAC DE PALADRU

51, rue du Musée - Villages du Lac de Paladru  
Tél. : 04 56 26 16 16 - [www.malp.fr](http://www.malp.fr)

> 04/02 19h

#### Conférence

##### FRAGMENTS D'OBJETS, FRAGMENTS DE VIE.

Approcher le quotidien dans les fortifications médiévales. Avec Amélie Berthon, archéologue.

> 07/02 18h30

#### Soirée médiévale

Partagez un temps festif à la mode médiévale au musée !

#### ATELIERS POUR ENFANTS

> 10/02 à 10h15

Maquette de châteaux (3-5 ans).

> 10/02 à 10h

Au fil de l'An Mil (6-12 ans).



© Laurent Philippe

27/01

Le Grand **Angle**

20h

# Full Moon

Atelier 3+1

Full Moon poursuit la recherche amorcée avec Omma (2021), explorant les origines de la danse et du mouvement à travers la mémoire de huit danseurs. Invités à puiser au plus profond d'eux-mêmes, ils expriment leur identité personnelle.

Ils rendent par la même occasion hommage à des figures majeures du free jazz, mouvement des années 1950-1980 ayant accompagné l'émancipation des Afro-Américains, comme Charles Mingus ou encore Cecil Taylor.

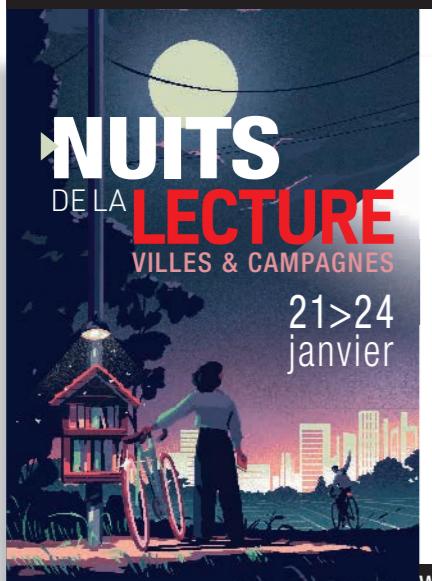
#### PRATIQUE

Programmation, tarifs, et billetterie en ligne : [www.le-grand-angle.fr](http://www.le-grand-angle.fr)

# Agenda & Culture

en Pays Voironnais

## DU CÔTÉ DES BIBLIOTHÈQUES



### Bibliothèque de Voiron

> 21/01 à 14h  
APRÈS-MIDI LEGO®

### Bibliothèque de Chirens

16h ATELIER « Paysages entremêlés » avec les artistes Juliette Villard et Matthieu Barrachin

### Bibliothèque du Pin

20h30 CONCERT BAJHANEL (musique du monde)

### Circuit du Cœur vert

14h: BALADE SONORE IMMERSIVE Mairie de Charnècles

15h30: CAFÉ LITTÉRAIRE Gare de Réaumont-Saint-Cassien

16h30: PROJECTION DU FILM « PÉDALE RURALE » Mairie de Réaumont

19h: SOIREE D'ANIMATIONS ET THÉÂTRE D'IMPRO Bibliothèque de La Murette



[www.biblio-paysvoironnais.fr](http://www.biblio-paysvoironnais.fr)



# EN BREF

## Conseil Communautaire

Le prochain Conseil Communautaire se déroulera le **27 janvier**, diffusé en direct sur YouTube, à 19h.

L'ordre du jour correspondant peut être consulté sur le site du Pays Voironnais [www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com), une semaine avant le jour de la réunion.

## INFO ÉNERGIE

### Des permanences Info Énergie ont lieu un vendredi par mois

Gratuites et sur inscription, elles vous permettent de rencontrer un conseiller énergie qui pourra faire un point complet sur votre projet et rechercher la meilleure performance énergétique possible. Il vous orientera également vers les différents organismes et dispositifs d'accompagnement ou d'aides pour finaliser votre projet.

Les prochaines permanences auront lieu :

- > À Voiron, les 16, 28 janvier et 6 février
- > À Rives, le 21 janvier

Rendez-vous auprès de l'AGEDEN  
04 76 23 53 50



## ATELIERS AIDANTS-AIDÉS

**Vous êtes proches aidants d'une personne atteinte de maladie chronique ou d'affection de longue durée?**

Vous êtes en recherche d'une activité physique adaptée à vos besoins, dans un cadre convivial et sécurisant ?

**Il existe des solutions pour vous!**

Renseignements auprès de Prescri'Bouge  
06 46 00 65 29

## ENTREPRENDRE en coopérative d'activités avec Archipel

Entrepreneur.e.s du Pays Voironnais : Archipel vous permet de tester, développer et pérenniser votre activité sereinement.

En intégrant l'une de nos 3 coopératives d'activités et d'entrepreneurs, vous êtes accompagné tout en restant autonome, vous faites partie d'un collectif et vous êtes concentré sur l'essentiel car soutenu par nos équipes administratives.

**Participez à notre prochaine réunion d'information le 15 janvier de 10h à 12h à Centr'Alp.**

Inscriptions obligatoires sur [www.archipel-cae.org](http://www.archipel-cae.org)  
Pour toute demande d'information ou pour obtenir un rendez-vous : [contact@archipel-cae.org](mailto:contact@archipel-cae.org)

## TOUT SAVOIR SUR LES MÉTIERS DU SPORT



Avec le soutien du Pays Voironnais, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Campus de La Brunerie organise des portes ouvertes le 31 janvier 2026 ! Venez découvrir toutes les formations proposées par les organismes du site :

Campus Tremplin Sport, l'IFV (Institut de Formation du Vélo), le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes Vallon Pont d'Arc/Voiron/Lyon, l'IFRABB et le COREG EPGV AURA et le CFA Sport & Animation. Des BPJEPS Educateurs Sportifs aux DEJEPS, en passant par divers titres professionnels, explorez toutes les opportunités de formation pour construire votre avenir dans le domaine du sport et de l'animation sportive.

- > **De 9h à 12h30** - Campus la Brunerie  
180, boulevard de Charavines à Voiron

Plus d'informations : 04 76 67 03 90  
[formation@tremplinsport.fr](mailto:formation@tremplinsport.fr)

## École de la 2<sup>e</sup> Chance

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes sorti du système scolaire avec pas ou peu de diplôme(s) (*baccalauréat maximum*) et vous souhaitez reprendre un parcours d'insertion socioprofessionnelle qui vous permette de trouver une formation ou un emploi ?

L'E2C Isère organise **des réunions d'information collectives**, avec ou sans inscription, au 67 boulevard Denfert Rochereau à Voiron. Une réunion d'information collective aura lieu sur place les **26 janvier et 9 février 2026**.

Plus d'informations : 04 28 70 85 38  
[www.e2c38.fr](http://www.e2c38.fr)



## CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

La Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan (*Mission Locale du Pays Voironnais*) accompagne les jeunes de 16/25 ans non scolarisés et leur permet de bénéficier du **Contrat Engagement Jeune (CEJ)** pour les aider dans leurs démarches vers la formation et/ou l'emploi :

- > accompagnement personnalisé de 2 à 12 mois avec un conseiller dédié tout au long du parcours ;
- > programme composé de différents types d'activités à raison de 15 à 20 heures/semaine (*emploi, stages, formation, ateliers collectifs, entretiens individuels...*);
- > allocation jusqu'à 552 €/mois (*selon situation, ressources et si respect des engagements*).

+ d'infos : Maison de l'Emploi au 04 76 93 17 18 ou [sandrine.bevy@paysvoironnais.com](mailto:sandrine.bevy@paysvoironnais.com)

Présentation du CEJ le vendredi de 11h à 12h. Entrée libre.

## LE PAYS VOIRONNAIS À VOTRE SERVICE

### > Accueil principal

40, rue Mainssieux  
CS 80363  
38516 Voiron cedex  
Tél. 04 76 93 17 71  
[info@paysvoironnais.com](mailto:info@paysvoironnais.com)

### > Collecte des déchets

n°vert : 0 800 508 892

### > Eau et assainissement

04 76 67 60 10  
Urgences : 04 76 67 60 20

### > Agence Mobilité

04 76 05 03 47

### > Aide aux personnes âgées et handicapées

04 76 32 74 30

# en DIRECT

n°344 Jan. 2026

## Pays Voironnais MAG



## DU NOUVEAU DANS L'OFFRE

## Mobilité en Pays Voironnais

p14

# Les mobilités



\* Le SMMAG est constitué par Grenoble Alpes Métropole, la Communauté de communes Le Grésivaudan et la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais. Il s'étend sur 123 communes et concerne 640 000 habitants.

**A**gir à une échelle plus vaste, en sémancipant des limites territoriales pour répondre aux besoins de mobilité des habitants est aujourd'hui une nécessité. C'est pour cette raison que le Pays Voironnais comme avant Grenoble Alpes Métropole et la Communauté de communes du Grésivaudan a fait le choix de transférer sa compétence mobilité au SMMAG. Cette compétence comprend l'organisation des réseaux de transport en commun, le développement d'un système d'information multimodale, la mise en place d'une tarification coordonnée pour délivrer des titres de transport unifiés, la mise en place de solutions de mobilité partagées, de mobilité active et de permettre l'intermodalité.

# en mouvement !

## > AVEC M RÉSO, UNE OFFRE DE TRANSPORT GLOBALE

> **Une offre de transport harmonisée** sur l'ensemble de l'aire grenobloise facilitant les interactions quotidiennes avec la Métropole grenobloise, le Pays Voironnais et le Grésivaudan. > **Des tarifs locaux** pour voyager dans le Pays Voironnais et **des tarifs uniques** pour voyager sur l'ensemble du périmètre avec l'abonnement mensuel M réso (69,80 € contre 93,70 € auparavant), soit une économie d'environ 25 € par mois.

## > DU CHANGEMENT SUR VOS LIGNES M RÉSO

Depuis ce 1<sup>er</sup> janvier, le réseau de transports en commun évolue et son offre se développe dans le secteur du Voironnais. De nouvelles offres, pour aller encore plus loin et plus facilement.

## > DES LIGNES PROLONGÉES

→ **Secteur Moirans / Saint-Jean de Moirans**  
Prolongement de la ligne 34 (ex-ligne 4) jusqu'à la gare de Moirans afin de permettre une desserte en direction de la gare depuis Voiron et Saint-Jean de Moirans.

La fréquence de passage du bus 34 reste inchangée, soit un bus toutes les 30 minutes en heures de pointe.

## > Secteur La Buisse / Voreppe

Prolongement de la ligne C13 jusqu'à Voiron, en remplacement de la ligne 29 (ex-W). Cette évolution d'offre permet un meilleur cadencement avec un 1 bus toutes les 30 minutes en heure de pointe, voire toutes les 15 minutes à certains horaires très ciblés.



## EN SAVOIR + SUR LA COMPÉTENCE MOBILITÉ...

S'il y a encore quelques années on parlait de compétence transport, on parle désormais de mobilité au sens large. Car si le réseau de transports en commun reste central et indispensable, il est devenu pour les habitants une solution parmi d'autres pour se déplacer. Covoiturage organisé, autopartage, train, voiture individuelle + transports en commun mais aussi vélo à assistance électrique, vélo musculaire... les solutions sont désormais multiples et doivent s'adapter au mieux aux besoins des habitants en apportant notamment des solutions pour les zones peu ou pas desservies par les réseaux de transports en commun.



Ce prolongement permet également une nouvelle desserte directe de Grenoble (et même Vizille !) pour Voiron, La Buisse et Voreppe. Par ailleurs, la ligne C13 circulera plus tôt, dès 5 h 30 le matin et plus tard jusqu'à 22 h le soir, y compris le samedi.

## > UNE NOUVELLE LIGNE CRÉÉE

### → Secteur Chartreuse

Création de la nouvelle ligne 53 reliant Saint-Nicolas de Macherin à Voiron, permettant une desserte directe des communes de Saint-Nicolas de Macherin, Saint-Étienne de Crossey et Coublevie vers le P+R de Plan Menu et le centre-ville de Grenoble.

Fréquence de passage: 1 aller-retour par jour (un service le matin, en période de pointe de Saint-Nicolas de Macherin à Voiron et un service en fin de journée, en périodes de pointe de Voiron à Saint-Nicolas de Macherin).



## ► L'AMÉLIORATION DE L'OFFRE M RÉSO DESSERVANT LE NORD ET L'OUEST DU PAYS VOIRONNAIS

→ Secteur Valdaine avec la ligne 38 (ex-ligne E) desservant les communes de Saint-Sulpice des Rivoires, Saint-Geoire en Valdaine, Massieu, Chirens et Voiron.

*Augmentation de l'offre avec 3 allers et 4 retours par jour en heures de pointe.*

→ Secteur Lac rive Est, avec la ligne 39 (ex-ligne F) desservant Charancieu, Les Abrets en Dauphiné, Montferrat, Bilieu, Chirens, Voiron.

*Fréquence de passage avec 5 allers-retours par jour en heures de pointe.*

→ Secteur Lac rive Ouest et Cœur Vert (La Murette, Saint-Blaise du Buis), avec la ligne 81 (ex-ligne G) desservant les Villages du Lac de Paladru, Charavines, Apprieu, Saint-Blaise du Buis, La Murette et Voiron.

*Augmentation de l'offre avec 3 allers-retours par jour en heures de pointe; et une desserte améliorée de la commune de Saint-Blaise-du-Buis.*

→ Secteur Cœur Vert (Saint-Cassien, Rives, Charnècles) avec la ligne 83 (ex-ligne L).

*Fréquence de passage de 4 allers-retours par jour. Augmentation du nombre de services en heures de pointe et ajustement des horaires.*

## ► LA DESSERTE DE CENTR'ALP

L'offre de transport est améliorée afin d'optimiser la desserte de zone d'activités de Centr'Alp. Désormais il n'y a plus que la ligne 77 pour desservir l'ensemble de Centr'Alp vers et depuis Moirans ainsi que La Buisse le Gay Giratoire.

*Augmentation de passage avec 3 allers-retours par jour en heures de pointe; et une desserte améliorée de la commune de Saint-Blaise-du-Buis.*

Par ailleurs, les horaires de passage de la ligne 77 sont adaptés depuis Voiron (le matin) et vers Voiron (le soir) pour s'intercaler avec la ligne C11.

Détail des lignes et fiches horaires directement sur: [www.reso-m.fr/voironnais](http://www.reso-m.fr/voironnais)



## > NOUVEAUTÉS SUR LES TITRES DE TRANSPORT

Dès le 5 janvier 2026, vos supports de titre évoluent sur les lignes M rés. Découvrez de nouvelles façons de valider, pour voyager encore plus facilement dans l'aire grenobloise, avec 4 nouveaux supports en plus du ticket SMS.

**LA CARTE OÙRA** Chargez vos titres ou vos abonnements directement en agence de Mobilité ou depuis l'Appli M sur votre carte Oùra puis validez !

**LA CARTE BANCAIRE** Pas besoin de passer en agence ! Posez votre carte bancaire sur le valideur pour voyager en règle.

→ **Tarification:** 2€ pour les lignes C11, C12 et C13, et 1,3€ pour les lignes intra Pays Voironnais.

**L'APPLI M** Si vous avez un titre M rés. toute zone: flashez le QR code de l'écran du valideur avec votre téléphone, directement depuis L'Appli M pour valider. Si vous avez un titre intra-Voironnais, flashez l'étiquette à l'entrée du bus.

**LE TICKET QR CODE** Achetez vos titres de voyage à l'Agence de Mobilité ou auprès du conducteur et validez. Pour cela, il vous faut orienter le QR code face vers le haut.



## NOUVEAU MINIBOX, POUR UN VÉLO EN SÉCURITÉ



Vous souhaitez plus qu'un simple arceau pour garer votre vélo ? Vous ne disposez pas d'une place de stationnement en consigne (collective ou individuelle) disponible à proximité de votre domicile ou de votre lieu de travail ?

Pour répondre toujours mieux à vos besoins, le SM MAG vous propose un service de consignes à la demande : la Minibox. C'est un petit « parking à vélo » fermé, contenant 5 places, implanté dans les communes de la Métropole, du Grésivaudan et du Pays Voironnais en fonction des demandes recueillies, sur l'espace de voirie publique.



Le +

### Une information gratuite et personnalisée

Vous venez d'emménager, vous changez d'emploi, vous faites face à une nouvelle organisation familiale ou vous avez un problème de santé qui vous oblige à revoir vos déplacements ?

Les conseillers en mobilité vous donnent les premières informations utiles par mail ou par téléphone, avant de vous accueillir à l'Agence aux horaires d'ouverture ou sur rendez-vous.

### AGENCE MOBILITÉ DU PAYS VOIRONNAIS

04 76 05 03 47

4 avenue des Frères Tardy à Voiron  
[transportvoironnais@smmag.fr](mailto:transportvoironnais@smmag.fr)

Ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Samedi de 9h à 12h.

**Tarif: 49€ par an et par vélo**  
L'installation se fait à la demande, alors n'attendez plus pour faire votre demande en ligne (les demandes sont instruites dès que nous recevons 3 demandes sur un secteur géographique).

→ + d'infos sur  
[www.veloplus.fr](http://www.veloplus.fr)



## Vous avez dit **eaux claires parasites**?

Si l'attention est particulièrement forte sur le réseau d'eau potable, le réseau d'assainissement fait également l'objet d'un suivi particulier pour en assurer le bon fonctionnement avec la réduction des entrées d'eaux parasites.

On vous explique.



Composé de plus de 600 km de canalisations, le réseau d'assainissement du Pays Voironnais a pour vocation de collecter les eaux usées du territoire pour les traiter et ensuite les rejeter dans le milieu naturel une fois épurées. Fréquemment, des eaux claires dites parasites viennent s'ajouter à ces eaux usées, ce qui nuit au bon fonctionnement du réseau et donc à l'assainissement. Ces eaux parasites peuvent provenir des eaux pluviales de toiture, de voirie mais aussi de remontées de nappe phréatique ou de source.

En se mélangeant aux eaux usées, elles augmentent ainsi le volume d'eau arrivant dans les collecteurs d'assainissement au risque de les saturer. Saturés, ces derniers débordent et finissent par déverser les eaux usées dans le milieu naturel (*cours d'eau, lac...*) en occasionnant une pollution.

Par ailleurs, ces eaux claires occasionnent des sur-coûts de consommation électrique en nécessitant davantage de pompage entre leur lieu de collecte et la station d'épuration où elles seront traitées comme les eaux usées.



POUR PLUS D'INFORMATIONS

SERVICE CYCLE DE L'EAU

04 76 67 60 10

[contact-assainissement@paysvoironnais.com](mailto:contact-assainissement@paysvoironnais.com)



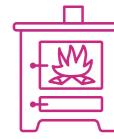
p22  
P+R = + de liberté

p20



## La pollution c'est dehors mais c'est aussi dedans !

La pollution de l'air ? Elle nous concerne tous et plus encore l'hiver, période qui concentre les pics de pollution et où nous vivons beaucoup en intérieur. Zoom sur les gestes à adopter pour un air plus sain.



### > Le chauffage bois

Si le chauffage est indispensable à notre confort, il peut aussi être responsable d'émissions de particules fines, notamment quand il s'agit de chauffage au bois utilisé dans de mauvaises conditions : appareil ancien (antérieur à 2002), mal entretenu, bois humide...

> **La solution :** s'équiper d'un appareil performant en profitant de l'aide financière du Pays Voironnais, mais aussi utiliser du bois bien sec, allumer son feu par le haut et faire ramoner votre poêle ou cheminée deux fois par an.

+ **D'INFOS :** [www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com)  
rubrique Aides énergies



### > Les déplacements

Dès que vous le pouvez, privilégiez la marche, le vélo ou les transports en commun. Et si vous ne pouvez pas vous passer de votre voiture, pensez au covoiturage ou à l'autostop organisé.

> Vous avez besoin de conseils, d'être accompagnés sur toutes les questions de déplacements, n'hésitez pas à vous rendre à l'Agence de Mobilité de Voiron située **4 avenue des Frères Tardy**.

+ **D'INFOS :** [www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com)  
rubrique Mobilité

### LES BONS RÉFLEXES

→ **AÉRER CHAQUE PIÈCE** minimum 10 minutes par jour, été comme hiver. Et davantage quand vous prenez votre douche, si vous bricolez ou faites sécher votre linge.

→ **ENTRETENEZ RÉGULIÈREMENT** les systèmes d'aération (VMC, grilles d'aérations...). Faites vérifier chaque année vos systèmes de chauffage (chaudière, poêle...) par un professionnel. Évitez d'utiliser des produits chimiques, des parfums d'intérieur, et choisissez autant que possible des produits d'entretien moins nocifs (vinaigre blanc, savon noir...) notamment si vous avez de jeunes enfants, si vous êtes enceinte ou si vous allaitez.

**POUR EN SAVOIR +**  
> [www.atmo-auvergnerhonealpes.fr](http://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr)  
> [www.volontair.fr](http://www.volontair.fr)  
> [application Air to go](http://application Air to go)



### > Les certificats de qualité de l'air (CQA)

Le dispositif des certificats qualité de l'air a pour objectif d'agir le plus rapidement possible lors des pics de pollution afin de réduire leur intensité et leur durée. Il repose sur un système de pastilles qui permet de limiter la circulation des véhicules les plus polluants et s'accompagne de mesures de baisse de la vitesse et de tarifs incitatifs pour les transports en commun.

Ce dispositif est en vigueur sur 12 communes<sup>1</sup> du Pays Voironnais, la métropole grenobloise, la Communauté de communes du Grésivaudan. Le non-respect du dispositif peut faire l'objet d'une verbalisation en période de pic de pollution depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

### > À la maison

Quand on pense pollution de l'air, on pense tout de suite à l'air extérieur et rarement à la qualité de l'air de notre intérieur. Pourtant, nous passons environ 80 % de notre temps dans des lieux fermés, notamment chez nous. La qualité de l'air que l'on y respire influe donc sur notre santé et notre confort. Les risques sont encore plus importants pour les personnes fragiles (enfants, personnes âgées, malades...).

Matériaux et produits de construction, de décoration, mobilier neuf, produits d'entretien, désodorisants, parfums d'intérieur, bougies, encens... mais aussi produits de toilette, parfums... tabac, cuisine, bricolage, animaux familiers, moisissures, acariens, nos modes de vie génèrent de nombreuses pollutions dans nos logements. Renouveler l'air qui s'y trouve est donc essentiel pour évacuer les polluants, éliminer l'excès d'humidité et assurer le bon fonctionnement des appareils à combustion.

<sup>1</sup> Charnècles, Chirens, Coublevie, La Buisse, Moirans, Rives, Saint-Jean de Moirans, Saint-Cassien, Tullins, Voiron, Voreppe, Voürey.

## Prenez soin de vous avec l'appli DIGICOPE !

Le Pays Voironnais s'engage dans un programme gratuit de prévention du vieillissement avec l'application gratuite Digicope. On vous en dit plus.

Êtes-vous capable de vous lever d'une chaise à cinq reprises en moins de 14 secondes ? Pouvez-vous répéter les trois mots que vous venez d'entendre ? Connaissez-vous la date d'aujourd'hui ? Vous sentez-vous déprimé ? Avez-vous perdu du poids dernièrement ?... Toutes ces questions font partie du test d'auto-dépistage proposé par Digicope. Il s'agit d'une application gratuite et téléchargeable sur votre téléphone, lancée par le Département de l'Isère, le CHU de Grenoble Alpes, La Poste et le Gérontopôle Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du projet Is-Icope, déclinaison du programme Icope de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la santé des seniors.



L'application permet ainsi aux plus de 60 ans autonomes de repérer très tôt des fragilités, souvent réversibles par la mise en place de préconisations adaptées. Elle invite à faire le point sur sept fonctions essentielles : la vue, l'audition, la mémoire, la mobilité, l'état nutritionnel, le moral et les fragilités sociales. Simple d'utilisation, elle peut être utilisée seule, ou avec l'aide d'un proche.

**POUR TOUTE QUESTION**  
> [innovadom@paysvoironnais.com](mailto:innovadom@paysvoironnais.com)

### COMMENT TÉLÉCHARGER ?

> Allez sur App Store (*si vous avez un iPhone*) ou sur Google Play/Play Store (*si vous avez un téléphone Android*)  
> Tapez DIGICOPE dans la barre de recherche et installez l'application ou téléchargez directement ici



## Nouveaux locaux de la Maison de l'Emploi !



La Maison de l'Emploi déménage bientôt pour mieux vous accueillir !

Comme nous vous l'annoncions dans un numéro précédent, la Maison de l'Emploi va changer de locaux pour mieux vous accueillir. À partir du 2 mars 2026, rendez-vous au 86 boulevard Denfert Rochereau à Voiron, à proximité du Super U. Sur place, pas de changements, la Maison de l'Emploi sera ouverte aux mêmes horaires et avec les mêmes interlocuteurs.



La nouvelle Maison de l'Emploi sera directement desservie par la ligne 31 à l'arrêt Denfert Rochereau.

→ **À NOTER !**  
Pour permettre le déménagement, la Maison de l'Emploi sera fermée exceptionnellement du 25 au 27 février inclus.

### OUVERTURE

Le lundi de 13h30 à 18h  
Du mardi au jeudi de 8h30 à 12h, et de 13h30 à 18h (17h le vendredi)  
Les mardis et jeudis, sur rendez-vous, entretiens individuels possibles à 18h

+ **D'INFOS :** 04 76 93 17 18  
[maison.emploi@paysvoironnais.com](mailto:maison.emploi@paysvoironnais.com)



## P+R = + de liberté

Connectés aux lignes de transports en commun, au train ou aux départs de covoiturage, les 13 parkings-relais facilitent vos déplacements quotidiens.



Plus connus sous le nom de P+R, les parkings-relais sont situés à proximité de lignes de transports en commun, des gares ou des échangeurs autoroutiers. Ils vous permettent ainsi de changer de moyen de déplacement au cours d'un même trajet. Ainsi, pour vous rendre sur votre lieu de travail ou aller faire des courses, plus besoin de chercher une place à l'arrivée: garez votre véhicule sur un P+R et utilisez la ligne de transport en commun (Mréso) ou de train proposée à proximité!



Les parkings de covoiturage situés à proximité des échangeurs autoroutiers (Champfeuillet à Voiron, Bièvre-Dauphine à Rives, Tullins échangeur 11) sont utilisés pour du covoiturage autant en direction de Grenoble et de son agglomération que du Nord Isère et de Lyon.

> Pour vos trajets quotidiens vers l'agglomération grenobloise optez pour le service [www.lignesplus-m.fr](http://www.lignesplus-m.fr)

Les P+R permettent également de covoiturer: rendez-vous au parking, plusieurs voitures arrivent et une seule repart plus remplie! Tout le monde est gagnant!

Autant de possibilités de se déplacer qui répondent à des enjeux majeurs pour notre territoire: réduire les bouchons, améliorer la qualité de l'air et diminuer son budget transport!

### A noter:

Tous les P+R sont gratuits  
Les parkings de gare (Les Tisserands à Voiron, et de la Coste à Moirans) sont payants.

Désormais les parkings du territoire sont gérés par le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG).

+ d'infos  
[www.reso-m.fr](http://www.reso-m.fr)

## Déchets abandonnés il est temps d'agir !

Encombrants, mégots, papiers... chaque jour en France, de nombreux déchets sont retrouvés dans la nature, dont 6,4 millions rien que pour les emballages retrouvés dans les rues, soit environ 1% de tous ceux que nous utilisons\*. Une petite proportion... mais un immense impact! Un déchet jeté au sol ne reste jamais là : il roule, s'envole, est déplacé par la pluie ou les animaux, et finit souvent dans les océans où il menace 690 espèces marines. Nous pouvons tous agir, simplement et dès aujourd'hui.

### > POURQUOI AUTANT DE DÉCHETS AU SOL ?

Un déchet abandonné n'est pas toujours volontaire. Derrière leur accumulation se cachent des gestes, semblant parfois anodins, mais néfastes. Plusieurs situations l'expliquent:

► **La méconnaissance:** poser un sac au pied d'une poubelle pleine, d'un point d'apport volontaire ou devant une déchèterie suffit à créer un déchet abandonné, un dépôt sauvage interdit par la loi et passible d'amende.

► **La négligence:** un mouchoir qui tombe d'une poche... et le voilà déjà dans la nature.

► **Les incivilités:** canettes, papiers... jetés depuis une voiture, mégots laissés au sol...

► **Le vent ou les animaux:** ils renversent parfois les poubelles et dispersent les déchets.



### > QUELS SONT LES IMPACTS DIRECTS ?

Les impacts directs sont nombreux, que ce soit pour la planète ou notre quotidien.

#### SUR LA NATURE

Via les égouts puis les rivières, les déchets rejoignent les grandes étendues d'eau. Environ 80% des déchets en mer viennent de la terre. Certains oiseaux utilisent même des plastiques pour construire leur nid, ce qui met en danger leurs petits.

#### SUR L'ENVIRONNEMENT

Par exemple, un mouchoir met 3 mois à se dégrader, un mégot 10 à 15 ans, un plastique jusqu'à 500 ans.

#### SUR LA SANTÉ

Les déchets abandonnés génèrent des bactéries et, en se dégradant, forment des micro-particules que l'on retrouve ensuite dans l'air, l'eau et notre alimentation.

#### SUR NOTRE PORTE-MONNAIE

Nettoyer les rues coûte en moyenne 51 € par habitant chaque année. (Donnée de l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine.)

#### SUR LE TERRITOIRE

Le nettoyage des déchets abandonnés devant les points d'apport volontaire et des déchèteries représente à lui seul plus de 183 000 € par an.

Lutter contre les déchets abandonnés, ce n'est pas si compliqué : ce sont de petits gestes, répétés chaque jour, qui transforment notre cadre de vie. Plus nous serons nombreux à adopter ces habitudes, plus nos villes et campagnes, nos sols, nos lacs... seront protégés. Alors, prêts à montrer l'exemple ?

### 7 GESTES SIMPLES POUR RÉDUIRE LES DÉCHETS ABANDONNÉS

► Garder ses déchets avec soi (même les plus petits) : si aucune poubelle n'est disponible, on les garde jusqu'à la prochaine.



► Bien trier. Chaque déchet doit être à sa place que ce soit dans les poubelles ou à la déchèterie ! En cas de doute, un moteur de recherche est à votre disposition : [www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com) rubrique les-services/déchets/tri/



► Ramasser un déchet, même s'il n'est pas à nous : un petit geste qui, multiplié, fait une grande différence.



► Participer à des journées de nettoyage : c'est utile pour la planète et créateur de lien social.



► Remplacer ses bacs si nécessaire. Votre poubelle déborde, le couvercle est cassé ? Contactez le numéro vert sans attendre pour la remplacer au 0 800 508 892.



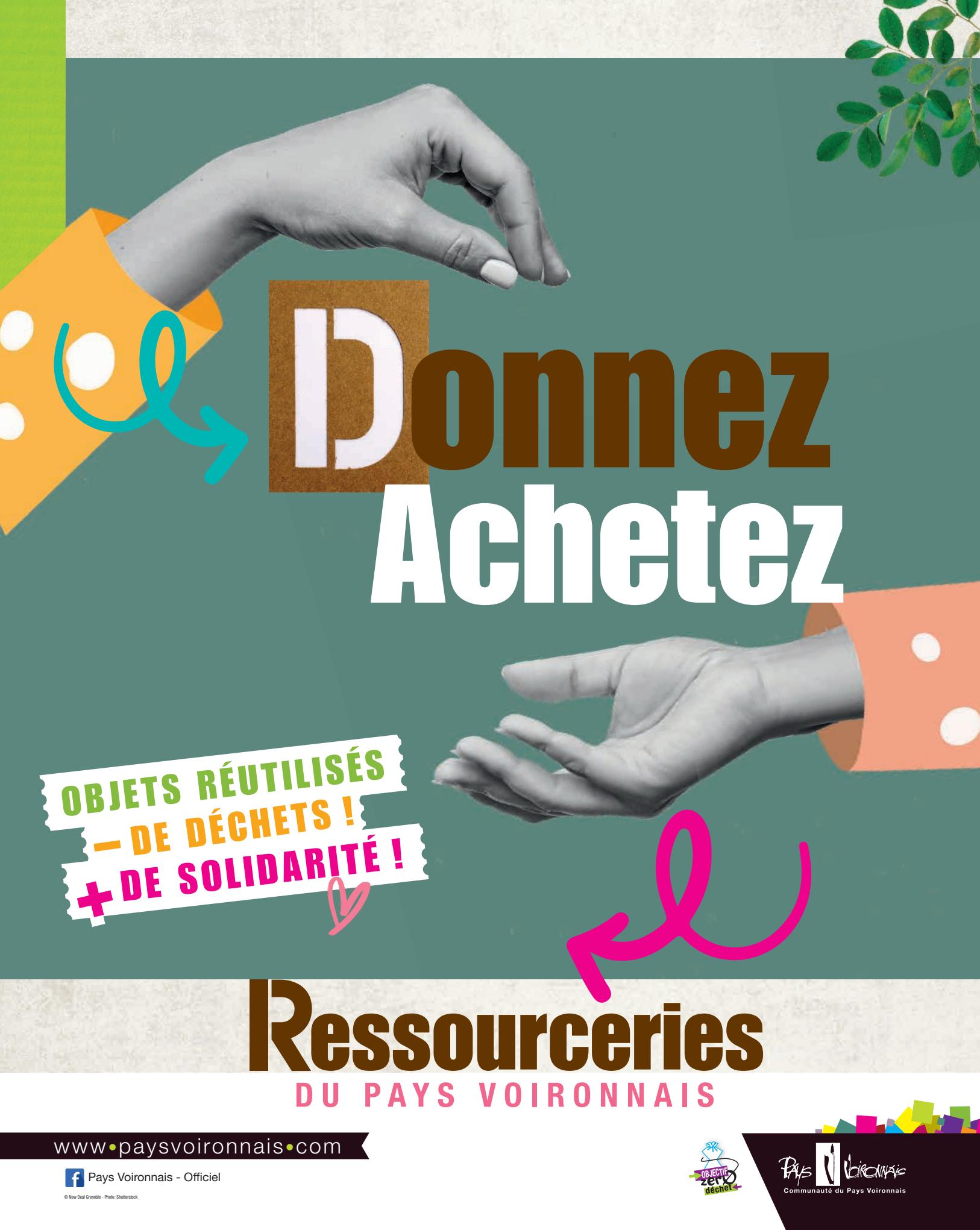
► Repenser sa consommation nomade. Limiter les emballages à emporter ! Gourde, boîte réutilisable et petit sac à déchets sont nos alliés lors de nos sorties.



► Sensibiliser son entourage. Partager ces bonnes pratiques permet d'amplifier le changement.



\*Étude Citeo 2024 sur les déchets abandonnés en milieu urbain



# Donnez Achetez

OBJETS RÉUTILISÉS  
- DE DÉCHETS !  
+ DE SOLIDARITÉ !



## Ressourceries DU PAYS VOIRONNAIS

[www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com)

 Pays Voironnais - Officiel

© New Deal Grenoble - Photo: Shutterstock

